

ÉBOULEMENT DU TUNNEL DE LA ROCHE, QUELS SONT LES RISQUES ET LES RESPONSABILITÉS ?

Il y a à peine quelques mois, le tunnel de la Roche a été fermé durant plusieurs jours afin de réaliser une étude géologique du site.

Les éboulements du 15 mars dernier montrent que l'étude réalisée sur place ne donne pas satisfaction.

Nous pouvons dire que nous avons eu énormément de chance qu'il n'y ait eu personne sur cette route lorsque les rochers sont tombés.

Afin de renseigner les usagers de ce tronçon de route, le groupe libéral-radical soumet au Gouvernement les questions suivantes :

1. Est-ce que cette étude a été réalisée avec suffisamment de sérieux ?
2. Qui a réalisé l'étude géologique (organisme privé et/ou service cantonal) ?
3. Quelles sont les responsabilités des auteurs de l'étude quant au décrochement d'une partie de la falaise ?
4. Quelles sont les garanties prises pour empêcher un futur éboulement ?
5. S'il n'est pas possible de garantir une sécurité sans faille de ce passage, un tracé différent va-t-il être défini ? Sinon, le Gouvernement va-t-il étudier très rapidement les différentes variantes selon le postulat no 254 de notre collègue Irène Donzé Schneider et réaliser dans les meilleurs délais la solution apportant un maximum de sécurité pour ce site ?

Delémont, le 19 mars 2008

Groupe PLR :
Samuel Miserez

Irène Donzé Schneider
J. Vifian
H. R...
G...
U. Guger
W. in th
[Signature]
[Signature]